

REUNION DU 18 MAI 2021

Présents : M. de Vallavieille, Mme Plaisance, M. Lesseline, M. Jamet, M. Marie, Mme Rolland, M. Dubourg, Mme Lepetit, M. Despres. Mme Cardine, M. Leconte, Mme Postel, M. Férey et M. Vasche.

Le compte rendu du 30 mars 2021 est approuvé

I. CONVENTION DE PARTENARIAT

Le Comité Gilles de Gouberville est une association de type loi 1901, créée le 11 juillet 1986 qui a pour buts principaux :

– d’encourager l’étude du Journal de Gilles Picot de Gouberville qui constitue un document unique quant à l’organisation sociale et la vie rurale dans le Cotentin au XVI^e siècle.

Elle nous propose un projet culturel et touristique du 29 mai au 31/10/2021 sur le thème du 500^e anniversaire de la naissance de Gilles de Gouberville. Cela consistera en trois panneaux explicatifs.

Le conseil donne son accord.

II. MAISON DES JEUNES A UTAH BEACH

Le Camping d’Utah Beach qui loue cet espace tous les ans renouvelle sa demande pour juillet et aout. Nous acceptons avec un loyer de 350€/mois et une caution ménage de 100€ ainsi qu’une caution casse de 100€.

L’école de voile a sollicité le prêt de la salle pour les 21 mai et 4 juin. Cette demande est refusée compte tenu des mesures sanitaires COVID en vigueur jusqu’à la fin du mois de juin.

III. TRANSFERT DES COMPETENCES « MOBILITE »

La Loi du 24 décembre 2019 d’Orientation des Mobilités (LOM) a pour objectif de couvrir l’ensemble du territoire national par une Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) locale. Jusqu’à présent, seules les communautés d’agglomérations, les communautés urbaines, et les métropoles étaient obligatoirement AOM à l’échelle intercommunale.

Par conséquent, de vastes territoires se trouvaient dépourvus d’un acteur public exerçant cette compétence localement pour proposer une offre de services de mobilité alternatifs à l’usage individuel de la voiture.

Aujourd’hui, la communauté de communes de la Baie du Cotentin (CCBDC) est encouragée par la LOM à prendre cette compétence. Elle pourra choisir de l’exercer :

- soit à l’échelle de son territoire,
- soit à l’échelle plus large, un pôle métropolitain ou un syndicat mixte, ce dernier pouvant également porter d’autres missions ou compétences (SCoT, PNR...) Dans le cas contraire, la région deviendra automatiquement AOM sur le territoire de la communauté de communes dès le 1er juillet 2021 avec une faible possibilité de retour en arrière.

Le Conseil accepte que cette compétence soit reprise par la CCBDC.

Cela lui permettra de définir les enjeux de la mobilité de son territoire. Ces derniers peuvent portés sur :

- L'accessibilité des différentes polarités du territoire et des fonctionnalités qui s'y trouvent,
- L'accessibilité pour les personnes vulnérables et le maintien d'un lien social fort,
- La préservation de l'environnement et de la qualité de l'air.
- Développer des services adaptés au territoire

L'identification de ces enjeux permet à l'AOM de choisir d'activer les leviers d'action suivants afin de répondre au mieux aux besoins de mobilité sur son territoire :

- Transport public régulier, à la demande, scolaire,
- Mobilités solidaires (transport à la demande), actives (services de location de vélos), partagées (services d'auto-partage),
- Transport de marchandises et de logistique, en cas d'inexistence, d'insuffisance ou d'inadaptation de l'offre privée

IV. ENQUETE DDAY CLIMAT

Les universités de Rennes et de Caen font une enquête sur le recul du trait de côte.

14 professeurs vont la conduire. Des membres du Conseil vont y répondre.

Une exposition devrait suivre fin 2023.

V. MUSEE

a) Demande de télétravail

Un personnel a demandé à être en télétravail.

Après une longue discussion, nous considérons que seule une mission administrative pourrait entrer dans ce cadre.

Cette demande est rejetée.

b) Contrat supplémentaire pour le ménage

La création d'un contrat supplémentaire (CDD de 40h/mois) est nécessaire sur les plannings du 01 juin au 31 aout 2021.

c) Commission élargie

La famille Dewhurst à contribuer financièrement par le biais de sa fondation aux divers projets du Musée. Ce sont des amis de longue date.

Une commission élargie se réunira le 27/05/2021 et sera composée de :

- M. Gene Dewhurst et ses deux fils Christopher et Andrew
- M. Nicolas Kelemen, architecte
- M. Georges Selnet, avocat

Et pour la commune le maire, M. Charles De Vallavieille et six conseillers municipaux, Mme Karine Plaisance, M. Guy Dubourg, Mme Christiane Lepetit, M. Philippe Marie, Mme Elodie Postel et Mme Sophie Cardine. Parmi eux, cinq auront un droit de vote.

Le conseil conserve 51% des droits de votes.

d) Disponibilité de Mme Flavie Poisson

Mme Flavie Poisson a demandé une disponibilité d'un an, si bien que son poste de chargé de communication est inoccupé. C'est déjà la 2^{ème} disponibilité qu'elle prend en 2 ans. Dans un courrier, elle nous a informé qu'elle a repris un poste à mi-temps au service

communication de la ville de Carentan et cumule une autre activité de parcours de visites par sa micro-entreprise (Normandie Discovery Tour).

Nous souhaitons faire un point avec elle quant à ses intentions professionnelles et personnelles.

e) Caméras

Nous avons actuellement deux entreprises qui gèrent la surveillance du musée (intérieur et extérieur). Nous avons fait faire des devis pour regrouper ces deux missions dans un but de simplification et d'efficacité.

Les devis se montent à 3711€ et 3126€.

Nous allons y inclure la salle communale qui a fait l'objet de détériorations.

VI. ORGANISATION DES CEREMONIES DU 06 JUIN 2021

Dans le contexte actuel, il est très difficile d'organiser ces cérémonies et de les ouvrir à un large public. Pour l'instant, par décision préfectorale, nous devons limiter toutes les cérémonies à 50 personnes ; celles-ci devront être assises.

Le programme actuel est :

➤ 05/06

- 11h00 : Inauguration du monument de la résistance (à l'entrée du bourg)
- 14h45 : Inauguration du monument Lone Sailor
- 16h00 : Cérémonie officielle à Utah Beach

➤ 06/06

- 10h15 : Cérémonie au monument Winters
- 11h00 : Cérémonie danoise en présence de la princesse Marie de Danemark et son époux le prince Joachim

VII. ENQUETE PUBLIQUE CULTURE MARINE.

En cas de changement de culture ou de déplacement sur les parcs d'Utah, le conseil doit donner son avis.

M. Lefevre a fait une demande de reclassement.

M Despres prend connaissance de la demande et nous indique qu'il n'y a pas de contre-indication à accepter cette demande.

Le conseil donne son accord.

VIII. BUREAUX DE VOTE DES 20 ET 27 JUIN.

Des listes sont établies pour la répartition des conseillers sur les deux matinées et après-midi pour les deux bureaux.

a) Droit de préemption.

Cela concerne deux terrains sur le lotissement de la petite Galie.

Nous ne préemptons pas.

b) Le logement du haras

Nous avons restauré ce logement et chargé l'agence FAUDAIS de le louer. Une visite est prévue pour un loyer mensuel de 530€.

c) Eglise

Lors de la visite de l'Eglise on nous a signalé que le tableau à côté de l'hôtel était une copie qui valait rénovation.

Nous allons donc contacter trois restaurateurs pour qu'ils nous établissent des devis.

Ces travaux de rénovation pourront donner lieu à des subventions de la DRAC et le Département

d) Création de poste

L'ATSEM en CDD, qui a remplacé Mme Marie, ayant une bonne intégration auprès du corps enseignant et les enfants, deviendra stagiaire au 01/09 pour 23h19/semaine

e) Clowns

Une demande pour une représentation nous est parvenue pour un spectacle de 1h1/4. Nous donnons notre accord pour la fin juillet (date à déterminer)